



CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

L'ACTU MENSUELLE CSE du 2 juillet 2024



La présidence de cette séance ordinaire du CSE des Directions techniques est assurée par Mr Olivier Bancel.

Le secrétaire de séance a proposé d'observer une minute de silence en mémoire de nos deux collègues décédés la semaine dernière.

Extraits de la déclaration liminaire

de l'UNSA par Gérald MECHET (représentant syndical)

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les assesseurs, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentants syndicaux,

Lors du CSE de ce jour, vous allez nous informer sur un énième dossier concernant les multiples schémas directeurs tertiaires qui ont été mis en place, qui vont être mis en place ou qui sont en cours d'étude.

L'UNSA-Ferroviaire tient à vous alerter sur ces dossiers qui sont suivis de près par les agents concernés (mais également par les élus) et qui entraînent souvent des changements importants dans leur organisation professionnelle, mais également personnelle.

Nous avons déjà largement débattu sur les derniers dossiers et, pour certains, nous sommes toujours en train d'essayer de corriger

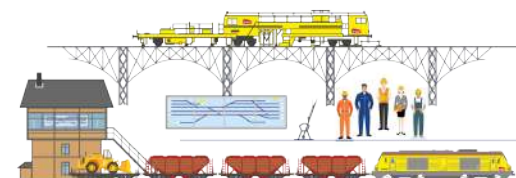
les erreurs, les malfaçons, les non-respects aux différentes lois ou décrets qui y figurent et qui occasionnent, malheureusement, pas mal d'irritants.

L'UNSA-Ferroviaire tient également à vous rappeler la nécessité absolue de faciliter le travail des membres de la CSST et des RPX dans l'élaboration des dossiers.

Il paraît souhaitable, par exemple, que les RPX puissent travailler sur le micro-zoning du schéma directeur tertiaire toulousain qui vient de sortir en juin avant de passer en CSSCT, cette commission n'ayant obtenu misérablement qu'une heure et demie en plein mois de juillet pour effectuer son travail !

En vous remerciant pour votre attention,

Le représentant syndical UNSA-Ferroviaire. »



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis

federation@unsa-ferroviaire.org

Consultation pour la nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de Strasbourg

Le docteur WANG a présenté la nomination de la docteur Marie TCHIBOZO au cabinet médical de Strasbourg. Cette nomination fait suite à la démission du docteur GROSS le 27 février 2024. Le docteur TCHIBOZO exercera à

temps partiel à 80 %. Elle sera affectée au cabinet de Strasbourg et suivra en médecine du travail 143 agents des Directions techniques. La nomination du docteur TCHIBOZO a été adoptée à l'unanimité des 18 voix exprimées.

L'UNSA-Ferroviaire salue le recrutement d'une jeune médecin du travail et espère que l'entreprise saura la fidéliser.

Consultation sur la démarche numérique exploitation

Messieurs Stéphane TEDESCHI et Emmanuel GUIGON de la Direction générale exploitation ont répondu aux questions des élus.

Le président confirme que le service « Motec » demeurera le maître d'ouvrage des projets. Son budget est d'environ 80 millions d'euros par an et l'activité perdurera. L'enjeu est l'application des standards industriels du métier afin de développer des produits pérennes et maintenables.

L'UNSA-Ferroviaire s'est abstenue en raison de la suppression d'un poste de manager (classe 9) de notre seule start-up de SNCF Réseau. Cette start-up est pourtant un élément très attractif pour nos futures pépites. Les incertitudes sur l'avenir du pôle données et innovation peuvent aussi interroger.



Point d'information sur l'organisation des JOP 2024

Madame Patricia RINGEVAL a présenté les dernières informations relatives à l'impact des JOP 2024 sur le fonctionnement de l'entreprise. Un tchat RH avec les JOP en ordre du jour unique a eu lieu en juin. Le dispositif des volontaires a été évoqué et un mémo sur le sujet

a été diffusé aux managers. Le télétravail et la restauration ont été abordés également, ainsi que les accès aux sites.

Un courriel type a été envoyé à tous les managers concernés afin qu'ils puissent accorder les extensions du télétravail à leurs collaborateurs.

Nos élus souhaitent que la direction s'assure que des agents d'accueils et de sécurité seront bien présents sur chaque site pour garantir la sécurité des agents en situation de travail isolé.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Information sur le schéma directeur tertiaire toulousain

Mesdames Karine MAGALHAES et Stéphanie SOLER accompagnées de Messieurs Sylvain FONTAINE, Rodolphe GRAC et Jean-Philippe CHEVALIER (adjoint à la DZI Atlantique) ont présenté le dossier.



Le bâtiment abritant le PRI de Toulouse doit être détruit pour la construction de la troisième ligne de métro. À cette occasion, le PRI sera regroupé avec l'agence projets dans un bâtiment neuf nommé « 1 Pulsion », qui est situé à 850 mètres de la gare Matabiau. Des entités des autres SA du Groupe SNCF rejoindront ce site, qui abritera également d'autres entreprises. Les charges financières seront réduites par cette opération.



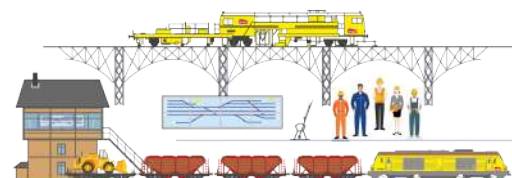
Des places de parking seront réservées aux agents du PRI (20) et de l'agence projets (6). Il y a une dizaine de places non réservées aux véhicules de service et qui pourront être

utilisées par les agents ayant des astreintes ou des horaires décalés. Des places de parking supplémentaires sont également prévues dans le projet bande infra.

Il y a un restaurant interentreprises dans le bâtiment et, en conséquence, les agents de l'agence projets perdront le droit aux titres restaurations. Les agents souhaitent que la qualité soit au rendez-vous et espèrent que le prix des repas demeurera modéré.



L'emménagement des agents est planifié en février 2025. Le choix du mobilier est en cours. La période transitoire en l'attente de la construction de la bande infra sera à gérer, car des facilités communes - comme les vestiaires - sont insuffisantes dans l'immeuble 1 Pulsion.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Information sur le schéma directeur (suite)

tertiaire toulousain

Les élus regrettent que les tisaneries ne soient pas closes avec une porte pour les isoler phoniquement des espaces de travail. La direction souligne que l'aménagement ouvert fait suite à des demandes d'agents de disposer d'espaces de travail collaboratifs, mais qu'il existe un risque de nuisances sonores. Les espaces de travail ont été éloignés le plus possible des tisaneries et une étude acoustique a été commandée. Les élus ont demandé qu'en cas de nuisance constatée après l'emménagement, les tisaneries puissent être fermées. La direction répond que ce ne sera pas possible en raison des normes de désenfumage des locaux.

L'UNSA-Ferroviaire a demandé que la salle d'allaitement réponde aux exigences de sa finalité et réglementées par le Code du travail, avec, entre autres, un local à usage dédié exclusivement à l'allaitement, pouvant être fermé de l'intérieur et équipé d'un réfrigérateur. La direction a confirmé que ce serait le cas et que la destination de salle de repos sera supprimée.

Les élus ont souligné que les espaces de travail offrent moins de surface entre les bureaux et moins d'armoires basses que ce qui est constaté sur les sites passés en espaces partagés à Saint-Denis. La direction répond qu'effectivement, le standard appliqué ne peut être le même. Les élus ne comprennent pas pourquoi les agents en régions ne bénéficient pas des mêmes dispositions. Par ailleurs, notre secrétaire s'indigne sur le fait que le cabinet externe COLLIERS, pilote du projet et responsable de la conduite du changement, n'ait eu besoin que d'une demi-journée pour appréhender les modes de travail du PRI de l'agence avant mise en œuvre des travaux...



Consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi

Monsieur Olivier BANCEL a souligné les embauches et la croissance entre 2022 et 2023 de l'effectif des Directions techniques ainsi que l'augmentation du taux de féminisation qui atteint 32,6 %. Il a également évoqué la démarche Cap Signalisation et la ré-internalisation de certaines missions. Les heures de formation sont en nette augmentation et le budget prévisionnel a été dépassé de 40 %. Les représentants du cabinet ORSEU ont présenté le rapport de l'étude qui leur a été confiée par le CSE.

Des échanges nourris entre élus et direction ont mis en avant de nombreuses pistes d'amélioration souhaitées.

Le secrétaire de séance a donc proposé un avis défavorable concernant l'intégralité des bilans présentés par la direction.



Les Moi(s)
UNSA
SEPTEMBRE • OCTOBRE
CAMPAGNE DE PARRAINAGE
9^e ÉDITION

- Découvrez l'UNSA-Ferroviaire
- Bénéficiez de bons-cadeaux !

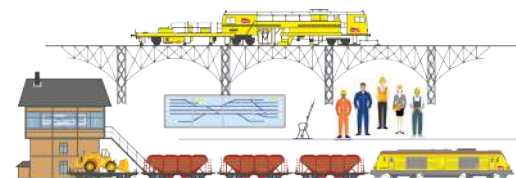


2024

Parrainez-moi(s) !



FÉDÉRATION UNSA-Ferroviaire | 46, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS | federation@unsa-ferroviaire.org | unsa-ferroviaire.org



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org